



DOSSIER DE PRESSE

Inauguration bâtiment de stockage de plaquettes forestières

Mardi 2 mars 2010

Contact :

- **Richard LACHEZE, Chargé de communication/Directeur Régional Bourgogne**

Coopérative Forestière Bourgogne Limousin
Parc de l'Empereur - BP 85
19203 USSEL Cedex
Tél. 05 55 46 35 00 - Fax. 05 55 46 35 01
E-mail : cfbl@cfbl.fr - Site Internet : www.cfbl.fr

Sommaire

❖ Rapport d'activité de CFBL	p. 1 à 4
---	----------

❖ **Les nouveautés :**

- Un nouveau hangar à plaquette forestière p. 5-6
- CFBL : une coopérative qui investit dans le bois énergie p. 7

❖ **Perspectives 2010 :**

- Le marché du bois p. 8
- La gestion durable encouragée par l'Europe l'état et les régions du Massif central : 70 % d'aide pour les propriétaires ! » p. 9

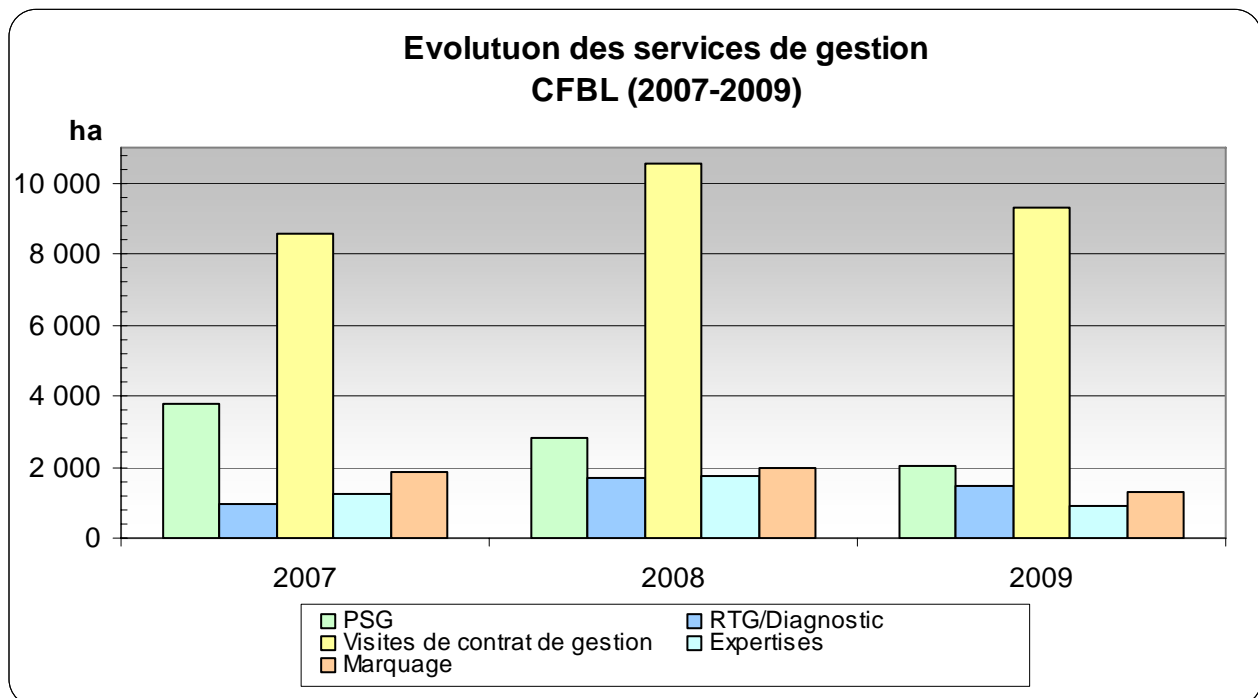
Rapport d'activité de CFBL

Gestion et services : une activité impactée par le ralentissement économique ...

Les actes de gestion de la coopérative ont porté sur 16 752 ha (- 18 %) et le nombre de dossiers traités a baissé de 12 %. En parallèle, la facturation gestion-services progresse de 4,5 % par rapport à 2008 grâce à la vente de prestations de services externes dans le cadre de l'assistance mise en place pour nos collègues sinistrés du sud-ouest.

L'exercice se caractérise par :

- une baisse significative dans l'élaboration de « plans de gestion » (- 29 % en surface) ; c'est particulièrement marquée en Bourgogne (- 41 % en surface).
- une pose dans la progression de l'activité « RTG », même si la Bourgogne améliore son niveau de contractualisation (+ 53 % en nombre et + 35 % en surface).
- Un ralentissement (- 45 % en surface) des opérations de marquage directement dépendantes des marchés du bois.
- Le reste des activités de services suit également cette tendance générale avec des reculs en cartographie, expertise et contrat de gestion.
- La maîtrise d'œuvre sur travaux est la seule à résister à cette tendance baissière.

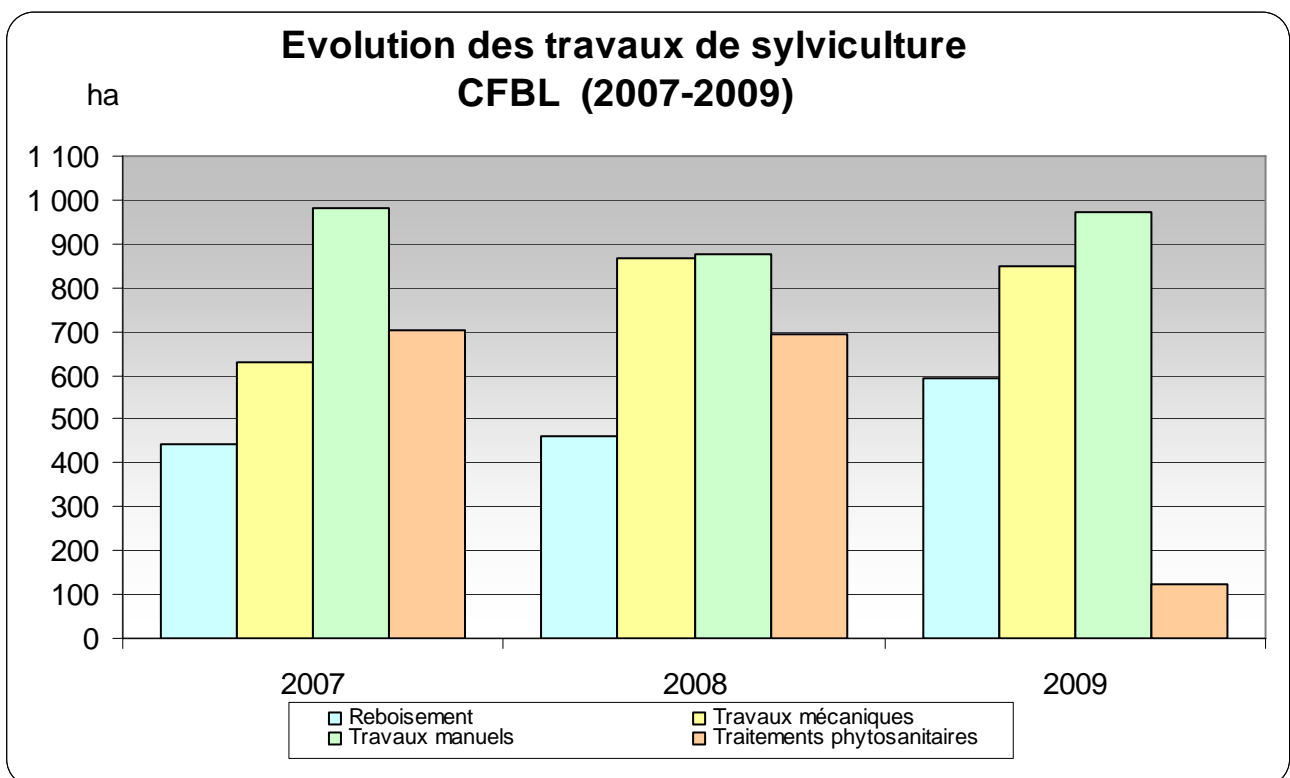


Sylviculture : une année record en matière de reboisement...

Pour ce qui concerne **les travaux de sylviculture** :

- 1°. Les reboisements ont progressé de 29 % (595 ha) : très fortement en Bourgogne (+ 77 % pour 189 ha), un peu moins en Limousin et Auvergne (+ 15 % pour 406 ha).
Les essences résineuses représentent 89 % des plants installés dont 68 % de douglas.
- 2°. Le suivi de la technique de plantation mécanisée par l'institut technologique FCBA s'est achevé au cours de l'exercice. Pendant celui-ci, 43 300 plants ont été installés mécaniquement, contre 46 187 plants en 2008.
- 3°. L'activité « travaux mécaniques » est stable par rapport au dernier exercice (848 ha contre 866 ha en 2008). On observe néanmoins une érosion des travaux préparatoires à la plantation, et à contrario, un exercice particulièrement actif en matière d'entretiens mécanisés (Giro broyage : 292 ha contre 123 ha en 2008). On observe également un niveau élevé d'entretiens manuels de plantations (748 ha contre 573 ha en 2008).
- 4°. Le poste des travaux phytosanitaires est en chute libre. Après les 693 ha « traités » en 2008, seuls 124 ha ont fait l'objet d'un apport phytosanitaire en 2009. A signaler une particularité sur l'exercice : ne disposant plus de produit efficace contre l'hylobe pour la campagne de plantation, il a été utilisé des plants en godets, prétraités contre l'hylobe l'exercice précédent.

En conclusion, avec une très légère progression de chiffres d'affaires (+ 0,5 %), l'exercice en Gestion-Sylviculture a résisté au ralentissement économique de 2008, grâce aux efforts conjugués de l'ensemble des techniciens de la coopérative et à un très bon niveau de reboisement.



Commercialisation des bois en 2009

CFBL et sa filiale B.BAL ont commercialisé 440 356 m³ contre 497 511 m³ l'exercice précédent soit une baisse de 11 % pour un chiffre d'affaires de 20.735 K€.

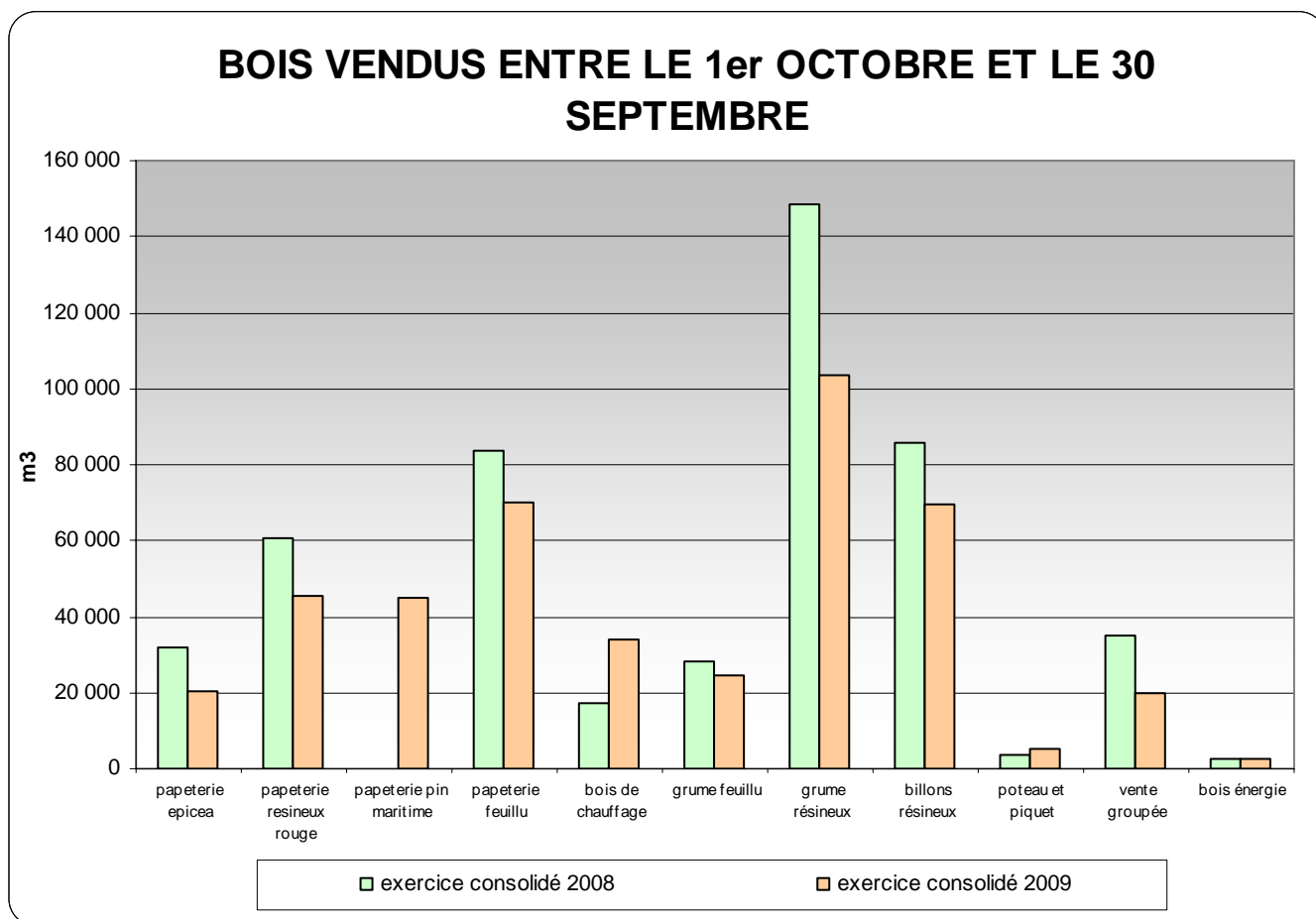
La chute des volumes exploités sur nos régions d'origine (Auvergne, Bourgogne, Limousin) a été en partie compensée par l'activité développée dans les Landes afin d'aider nos collègues à exploiter les chablis de leur adhérents.

Les volumes se répartissent de la façon suivante :

- 420 691 m³ ont été vendu par contrat d'approvisionnement (- 9 % par rapport à 2008),
- 19 665 m³ (- 43 %) l'ont été en ventes groupées sur pied,
- 2 545 m³ ont concerné le bois énergie : 1 037 m³ de plaquettes et 1 508 m³ de granulés contre 2.804 m³ l'année précédente,
- Il a été commercialisé 302 m³ de sciure.

On constate sur le graphique que nos ventes ont baissé sur pratiquement tous les produits, particulièrement en papeterie épicéa (- 36 %) et en grumes résineuses (- 30 %).

En revanche, les ventes ont progressé (+ 40 %) en piquets et poteaux et surtout en bois de chauffage (+ 95 %). La vente de pin maritime issu des chablis landais représente 45 181 m³ sur l'exercice clos au 30 septembre.



Rétrospective 2009

La chute des prix et des quantités amorcée au printemps 2008 s'est accentuée à l'automne de la même année jusqu'à trouver son point le plus bas en avril 2009.

La tempête de janvier en Aquitaine a accentué le phénomène tout en engendrant une forte activité. C'est pourquoi, CFBL s'est en partie délocalisée dans cette région tout en venant en aide aux adhérents des coopératives locales : CAFSA et COFOGAR.

Dès juillet, une nouvelle demande s'est fait ressentir en emballage. Elle a été confirmée en septembre et accompagnée de celle de la charpente et des premières augmentations de prix depuis le début de la crise.

Chiffres clés CFBL des 5 dernières années

L'exercice 2009 marqué par la crise accuse une perte de 1 053 K€. C'est le seul exercice déficitaire depuis 15 ans.

A la clôture de l'exercice, malgré la perte, la trésorerie disponible s'élève à 1 843 K€.

La trésorerie est supérieure au total des emprunts moyen et long terme de CFBL.

Sur les premiers mois de l'exercice 2010, le chiffre d'affaires de CFBL est en forte progression par rapport à l'exercice 2009.

	2005	2006	2007	2008	2009
Chiffres d'affaires en milliers d'€	20 042	22 040	26 075	27 601	20 930
Résultat net en %	2,6 %	2,3 %	2,8 %	0,3 %	- 5 %
Capitaux propres	4 400	4 971	5 815	6 428	5 414
Emprunts moyen et long terme	1 327	570	1 463	1 354	1 182
Nombre de salariés de l'exercice	64	72	76	76	68

Un nouveau hangar à plaquettes forestières

Les nombreux projets de chaufferie au bois déchiqueté nécessitent un approvisionnement de qualité.

Pour répondre à cette demande, CFBL a construit un nouveau hangar de stockage dédié à la plaquette forestière sur sa plateforme logistique de l'Empereur à USSEL (19).

Depuis le mois d'octobre 2009, ce bâtiment de grande capacité de stockage permet non seulement de constituer un stock permanent de combustibles disponible à tout moment, mais également de garantir à ses clients un approvisionnement fiable sur l'ensemble de la saison de chauffe avec un produit de qualité (humidité contrôlée et granulométrie homogène).



Ces plaquettes forestières CFBL sont produites localement à partir des bois des adhérents de CFBL et s'adaptent parfaitement aux chaudières à bois déchiqueté pour un usage particulier ou collectif.

A l'aide de notre camion de livraison, la zone géographique de distribution à partir de cette plateforme s'étend sur l'ensemble du Limousin et Ouest Auvergne.

Ce nouvel équipement permet de garantir un approvisionnement sécurisé pour les chaudières des particuliers et vient compléter le dispositif de CFBL qui propose :

- des granulés en sac pour les poêles
- des granulés en vrac pour les chaudières granulés
- de la plaquette industrielle pour les grosses chaudières collectives ou industrielles.
- de la plaquette domestique pour les chaudières de particuliers, ou installations de taille petite ou moyenne.

Quelle est la différence entre plaquette domestique et plaquette industrielle ?

Dans les deux cas, il s'agit de bois broyé pour être utilisé dans des chaudières à bois spéciales plaquettes.

La plaquette industrielle tolère une humidité de 40 à 50 %, les chaudières puissantes ayant la capacité et les équipements pour recevoir du bois relativement humide. La granulométrie de la plaquette industrielle est aussi de taille plus importante, compte tenu du système d'alimentation de ces installations à grosse capacité.

La plaquette domestique doit être bien sèche (20 à 35 %). Pour cela le bois doit être bien sec au moment du broyage et doit ensuite être conservé dans un lieu abrité et aéré pour parfaire la siccité. Seul un hangar permet d'atteindre cette qualité.

De plus la granulométrie de la plaquette domestique doit être régulière et assez fine. Un grand soin est apporté au broyage et à la sélection des bois.

CFBL est soucieux de la qualité des produits qu'elle propose à ses clients. Aussi, elle apporte le plus grand soin à la production des plaquettes forestières de manière à proposer les meilleurs produits à un prix juste, parfaitement contrôlé.

« C'est ainsi que nous deviendrons la référence parmi les fournisseurs de bois énergie » nous assure Eric PAILLOT responsable de cette production.

Le hangar

Le bâtiment est construit en Douglas du Limousin. Il a une capacité de stockage de 1 000 m³ de plaquettes (MAP*)

Il représente un investissement de 143 516 € et bénéficie d'une aide de l'ADEME de 28 700 € ainsi que d'une subvention du Conseil Régional du Limousin de 21 527 €.

En pleine production, un tel investissement doit permettre à terme la commercialisation de 3 000 MAP par an.

Il est donc important que les installations de chaudières à plaquettes se multiplient dans la région.

Les équipements sont là pour assurer l'approvisionnement !

Nouvelle unité

*MAP c'est une nouvelle unité : le m³ Apparent Plaquette. Il peut être comparé au Stère : m³ apparent de bois en rondins. Le foisonnement de 1 a plaquette forestière est assez important, un stère va donner environ 1,3 MAP, un M3 de bois plein fournit 2 MAP. Un MAP de bois sec (plaquette domestique) pèse environ 200 Kgs, on peut avoisiner les 300 Kgs pour de la plaquette industrielle à 45 % d'humidité.

Quel bois pour la plaquette forestière ?

L'essence a relativement peu d'importance pour la production de plaquette forestière. Les bois ayant le meilleur pouvoir calorifique de poids sont plutôt les résineux. Les qualités de conservation des bois entrent aussi en jeu et on évitera les bois blancs, tendres, notamment les feuillus tels que les peupliers, saules...



The infographic features the CFBL logo at the top, which includes a stylized tree icon and the text 'CFBL Cooperative Forestière Bourgogne Limousin'. Below the logo, the title 'Bâtiment plaquettes forestières' is displayed in green. A horizontal line separates the title from the slogan 'L'énergie de nos forêts' written in a cursive font. The main content is a table listing the financial details of the project.

Montant de l'opération HT :	143.516 €
Avec le soutien financier	
 ADEME	28 700 €
 Conseil Régional du Limousin	21 527 €
Autofinancement CFBL	93 289 €

CFBL : une coopérative qui investit dans le bois énergie

CFBL poursuit son engagement à développer de nouveaux moyens de valorisation du bois en ciblant le bois énergie.

*« Quand l'énergie consommée est produite près de chez vous,
Quand l'énergie que vous utilisez crée des emplois locaux,
Quand l'énergie produite a permis l'entretien des paysages,
Quand l'énergie consommée est verte et renouvelable,
On peut voir les choses autrement... »*



Autrement, c'est le concept que propose CFBL en développant l'activité bois énergie sous toutes ses formes : bois bûche, plaquettes forestières et granulés de bois.

A l'instar de ce qui se passe dans les grands pays forestiers (Scandinavie, Allemagne, Autriche...), le marché bois énergie est considérable. Sur le créneau de la plaquette, CFBL a investi dans des plates-formes et des bâtiments de stockage à Autun, Salon la Tour et Ussel mais il fallait aller plus loin pour le granulé bois.

Avec SCA EMB à Ivry en Montagne (21) : CFBL passe à la production de granulé de bois

Le granulé vient se substituer comme moyen de chauffage au gaz ou au fuel. Outre le fait qu'il s'agit d'une énergie plus économique pour l'utilisateur (1/3 moins cher que le fuel), il s'agit d'une énergie renouvelable et écologique.

La production de granulé est faite exclusivement à partir de sciure (y compris pour sécher et chauffer le granulé). Le bilan carbone du bois énergie est particulièrement favorable. En effet, même si la combustion du bois libère le carbone qui a été capté pendant la croissance de l'arbre, CFBL veille au renouvellement des forêts et réinstalle de jeunes peuplements gros capteurs de CO² pour assurer leur croissance.

L'association d'une coopérative forestière CFBL et d'une coopérative agricole SCA EMB

Cette association a permis d'allier la connaissance du métier du bois énergie (CFBL) à celui du métier de la granulation (SCA EMB).

Cette dernière basée à Ivry en Montagne (21) et spécialisée dans la déshydratation et la granulation de luzerne pour l'alimentation du bétail, s'est intéressée à la granulation de bois pour développer ses activités. Un investissement en matériel a été réalisé afin d'obtenir un granulé de qualité. Aujourd'hui, le produit CFBL issu de cette fabrication est certifié selon les normes les plus rigoureuses NF bio combustible Bois « Hautes Performances ».

La répartition des tâches

La SCA EMB assure la fabrication du produit tandis que CFBL assure l'approvisionnement en sciure de l'unité de production et commercialise le granulé.

On reste sur des circuits courts : approvisionnement de proximité et distribution dans un rayon de 70 km. Ainsi, on développe des emplois locaux (approvisionnement, production, distribution).

Lorsque les coopératives allient leurs compétences pour développer leurs activités, c'est toute l'économie locale qui en bénéficie, à commencer par les adhérents des deux coopératives.

Perspectives 2010

Le marché du bois

Un espoir de jours meilleurs, telles sont les tendances des marchés.

1. Bois d'industrie feuillus et résineux

- Panneaux et papeterie : La demande a bien repris en bois rouge (hausse des prix). Seul le marché des bois blancs reste atone.
- Chauffage : Le marché reste en croissance. Les prix sont en hausse.

2. Les bois d'emballage résineux

Le marché est plus actif en volume. Les prix se redressent légèrement, mais vont rester encore un peu sous l'effet « Landes ».

3. Les bois d'oeuvre

- Épicéa Sapin : Forte demande avec une première hausse des prix.
- Douglas Mélèze : Demande et prix en hausse sur les bois moyens et gros bois. L'engagement de CFBL dans la scierie FSA à Autun y contribue pour le bénéfice des producteurs.
- Pin : Paradoxalement malgré les Pins Maritimes en masse sur le marché (conséquence de la tempête Klaus dans les Landes), la demande reprend en bois frais en Pin Sylvestre ou Laricio.
- Chêne : Globalement le marché est difficile. Le merrain « tire » beaucoup moins, ainsi que le parquet. La traverse quant à elle a chuté en quantité et en prix. Les très belles qualités continuent à bien se vendre (plot). Les qualités secondaires ne trouvent pas forcément preneur (pas de marché).

Nous avons toutefois pu reconduire la quasi-totalité de nos contrats d'approvisionnement, dans des conditions tout à fait acceptables. Là encore, on voit bien l'intérêt de l'action commerciale de CFBL.

- Hêtre : Quelques marchés sont repartis, mais sur des quantités encore modestes et avec des prix toujours bas.
- Châtaignier : Prix et volume en baisse dans les qualités sciage. Toujours de la demande en piquet.
- Divers : Demande importante en Frêne. Chute du Merisier

Dans un contexte commercial plus favorable, notre objectif sur cette année est de renforcer les partenariats commerciaux avec nos principaux clients.

Ces partenariats devraient nous permettre d'obtenir des prix compétitifs. Nos clients attendent de nous une qualité de service encore plus performante mais aussi un suivi en volume de leur besoin.

La gestion durable encouragée par l'Europe l'état et les régions du Massif central : 70 % d'aide pour les propriétaires ! »

Cette aide exceptionnelle aux propriétaires forestiers de moins de 25 ha d'un seul tenant est financée par les fonds « MASSIF-CENTRAL » qui regroupent des financements de l'État, des Régions et de l'Europe.

Le Règlement Type de Gestion (RTG), document de gestion forestière durable, régi par le Code Forestier, vous donne accès à une véritable gestion professionnelle de votre bien. L'aide s'élève à 70 % des coûts hors taxes d'élaboration du document qui comprend une cartographie informatisée précise des peuplements avec un tableau descriptif des peuplements et un programme prévisionnel d'amélioration.

Cette aide financière, très alléchante, est donc particulièrement pertinente pour les propriétaires forestiers. En effet, disposer d'un document de gestion durable de ses parcelles forestières permet de :

- Mieux connaître sa propriété (cartographie informatisée) ;
- Mettre en valeur son patrimoine, (programme prévisionnel de gestion) ;
- Assurer la santé, la croissance de ses peuplements (suivi du programme) ;
- Pratiquer une gestion forestière durable dans un environnement réglementaire maîtrisé ;
- Accéder à tous les dispositifs fiscaux existants (droits succession, ISF, réductions d'impôts DEFI, aides publiques pour les travaux ...)

